

N/REF : 2/10/2024 12H03 C:000053 I:00114
V/REF : AC/C02345
V/Email reçu le Mercredi 02/10/2024 a 12H03

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CPH
IMMEUBLE : COPENHAGUE - CPH
1/2/3 SQUARE DE COPENHAGUE
35000 RENNES

Rennes, le 14 Octobre 2024

Référence Marché: 020009-PBS-001-Lot 7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 2 COPENHAGUE - MME FONTAINE 02 99 32 16 05
LOGEMENT N° 008665, PORTE N°8665, 4° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : RÉPARATION FUITE SUR TUYAU RACCORDEMENT SDB
Donneur d'ordre : M. C GREGOIRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 08/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE CANALISATION SALLE DE BAIN
CONSTAT : FUITE SUR RÉSEAU ACIER DE LA COLONNE CHAUFFAGE D43MM
NETTOYAGE CHANTIER
DEVIS A SUIVRE POUR RÉPARATIONS

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 08/10/24 a 17H08 M. C GREGOIRE
0210: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS007-Recherche fuite	EF-EC/chauf.appa.	1	103,96
				103,96
		TOTAL H.T.		103,96
		T.V.A. a 10,00%		10,39
		TOTAL T.T.C.En EURO		114,35

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.